

## CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

MARDI, LE 12 DÉCEMBRE 2023, À 11 H 00  
PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS – AMPHITHÉÂTRE HYDRO-QUÉBEC

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Vérification du *quorum*
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Historique de la modification des statuts
5. Présentation des statuts révisés
6. Période de questions
7. Adoption des statuts révisés
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Lise Darveau  
Secrétaire

### **Renseignements importants**

#### **Invitation à partager le repas du midi**

À la suite de votre participation à l'Assemblée générale extraordinaire vous êtes invités au restaurant le Pub universitaire du pavillon Alphonse-Desjardins. L'Association assumera le coût du repas (à l'exception des boissons alcoolisées). Pour ce repas, veuillez-vous inscrire avant le 8 décembre à 23 h sur le site Web : Dîner à la suite de l'Assemblée générale extraordinaire:

#### **Stationnement gratuit**

Le stationnement sera gratuit pour les membres de l'ARUL au niveau 00 et 0 du pavillon Alphonse-Desjardins de 10 h 30 à 14 h. L'ARUL en assumera les frais. Veuillez inscrire sur une fiche placée sur le tableau de bord de votre voiture : Réunion de l'ARUL.